

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE. Entrez dans la danse avec Croisille Country. Pour sa rentrée, l'équipe de danse en ligne de Croisille Country a animé ce dimanche après-midi la fête de Masléon, avec comme d'habitude tout un programme de danses country, irlandaises, jazz et même de cha cha cha, afin de montrer au public que la danse en ligne d'aujourd'hui telle que la pratique le club de danse permet de se faire sur nombre de musiques différentes. Par ailleurs, l'assemblée générale de l'association aura lieu vendredi 6 septembre à 19 heures et la reprise des cours ensuite toujours à la salle des fêtes.

Les cours ont lieu tous les vendredis soir pour les débutants à 19 heures, les deuxièmes niveaux à 20 heures et les confirmés à 21 heures.

L'adhésion annuelle au club est de 10 € et le tarif des cours, 20 € par trimestre avec demi-tarif pour les moins de 12 ans ; comme tous les ans, les cours du mois de septembre sont gratuits et sans engagement.

Alors entrez dans la danse et venez essayer la danse en ligne !

Contact : Croisille Country, 05.55.71.76.62, courriel : croisille.country@orange.fr ■

MASLÉON. Acca. La remise des cartes de l'Acca aura lieu samedi 7 septembre, de 9 heures à 11 heures, salle de la mairie. Se munir de son assurance et de son permis validé. ■

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT. Amicale laïque Moussanas : assemblée générale. L'amicale laïque André-Déléger-Moussanas se réunira en assemblée générale le samedi 7 septembre à 18 heures, à la salle de la mairie. A l'ordre du jour : compte rendu financier, compte rendu des activités de l'année écoulée, mise au point des différentes manifestations de cette nouvelle année, renouvellement du deuxième tiers du bureau : Michel Delin, Jean-Claude Dumège, Geneviève Duprat, Annie Moreau et règlement des cotisations. ■

Reprise des cours de l'association Chatons et pelons. Gym (fitness et pilate) pour adultes mercredi 11 septembre à la salle Barthodi, nouvel horaire : de 18 h 30 à 19 h 30. Le premier cours est gratuit, donc n'hésitez pas à venir essayer les cours de Sylvie.

Info : le cours de danse pour les enfants est supprimé pour la saison 2019/2020. ■